



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 1 sur 3

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2018

19h00, salle d'Assemblée des Barolles à Saint-Genis-Laval

Etat des présences

Présents : 156 marraines ou parrains

Représentés : 67

Soit un **quorum** de **74 %** (223 présents ou représentés sur 302 membres)

Le quorum étant largement atteint, Pierre Zacharie, Président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale 2018, en présence de M. Roland Crimier, Maire et de plusieurs de ses adjoints.

Rapport moral

Pierre Zacharie

Pierre présente ses vœux de bonne année et bonne santé à chacun des participantes et participants venus nombreux puis retrace rapidement l'activité de l'année écoulée.

Deux réunions du Conseil d'Administration, une réunion du bureau, le 20 janvier l'AG, préparation des journées d'embouteillage, de distribution des bouteilles, le 2 septembre les vendanges, la déclaration de récolte, préparation du budget 2018.

Pierre nous parle cette année du panorama vu de nos vignes en regardant vers le sud, **la ligne bleue du mont Pilat**.

"Bleue car lorsque la lumière traverse un milieu transparent, les molécules d'air, la vapeur d'eau diffusent celle-ci dans tous les sens avec notamment la longueur d'onde bleue qui est la plus longue (400 nanomètres).

Au loin, les montagnes nous apparaissent bleues (la ligne bleue des Vosges!) CQFD !

Ensuite Pierre décrit le massif du Pilat :

- A l'est, au dessus de Givors, le Pet du loup (560 m avec son chat carnassier la Genette.*
- En allant vers le centre, la Croix Régis, puis plus à l'ouest le Mont Monnet (781 m) et le crêt de Longes (774 m) . Ces 2 sommets sont parfaitement dans l'axe de Beauregard.*
- Plus à l'ouest, le Pilat avec les « 3 dents » (1211 m) , le crêt du Galand (1254 m), le crêt de l'Oeillon (1370 m), plus loin le crêt de la Botte (1387 m) et pour finir,*
- tout à l'ouest, le point culminant le crêt de la Perdrix (1431 m).*

Voilà, maintenant, bonnes promenades dans les monts du Pilat !"

Puis Pierre évoque qu'il est président depuis 5 ans... et qu'il désire passer la main à un autre président lors du CA de mars/avril en lui remettant le sceptre des Vignerons.

Merci Pierre et longue vie tout en continuant de surveiller du coin de l'œil vos chères vigneronnes et vos chers vigneronns.

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 2 sur 3

Rapport d'activité

Jean Noyer et Hervé Du Chaffaut

Jean Noyer

- Travaux réalisés par les vigneronnes et vignerons en 2017 : taille, ébourgeonnage, écimage, binage, tonte, vendanges, étiquetage et mise en carton des bouteilles, distribution du vin, au total 15 interventions, 212 participants (Bien sûr, des participants sont venus plusieurs fois !), représentant 468 heures de travail.
- Broyage des sarments, traitements, binage mécanique soit 14 interventions de Régis Descotes.
- Tonte de l'herbe entre les lignes de ceps par Pierre Mongoin soit trois interventions.

Jean Noyer commente l'audio-visuel réalisé par Michel Lacaille-Desse qui permet de voir de façon vivante les principaux travaux réalisés : tailles, écimage, étiquetage des bouteilles et mise en cartons, distribution, et vendanges du 2 septembre 2017.

La production de cette année 2017 peut être considérée comme « normale », donc plus faible que celle de 2016, 28 % en moins.

Blanc = 9 hl ; Rouge = 11,5 hl ; Rendement / pied : Blanc = 0,68 l, Rouge = 1,07 l.

La distribution sera de 6 bouteilles pour 6 ceps.

Notre réserve est de 317 bouteilles pour être utilisées lors des diverses réunions de Bureau, du CA, de l'AG, travaux divers, remerciements, et conservation en cas de récolte future faible.

Hervé Du Chaffaut

Les raisons de la baisse de production en 2017. La floraison de nos vignes (fin mai début juin) ne s'est pas passée dans les meilleures conditions.

Floraison difficile :

- En effet le temps n'a pas été propice à une bonne fécondation de la fleur. La température insuffisante et le temps pluvieux à cette période ont un peu hypothéqué la récolte.
- Les capuchons floraux qui ne se sont pas libérés ont empêché le pollen de pénétrer la fleur (pistil) et par conséquent la fécondation d'avoir lieu. La fleur se dessèche et tombe sans donner de grain de raisin.
- Egalement un certain nombre de baies (grains) fécondées sont tombées . C'est ce que l'on appelle la « coulure ».
- Dans une moindre mesure quelques grains imparfaitement fécondés ont provoqué un développement de baies (grains) de plus petites tailles. C'est ce qu'on appelle le « millerandage ».

Résultat de tout cela la perte de récolte en rapport avec l'année précédente accuse un déficit de 28% en poids.

Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 3 sur 3

Rapport financier 2017

Pierre Pinaud

Actif = Passif = **23568 €**

- **Débit (Charges) = 12433 €**, dont : Vinification Conditionnement = 5510,86 €, Façons culturales = 1657,41 €, Frais d'A.G. et vendanges = 717,80 €, Assurances = 424,82€, Frais de Bureau = 314,19 € Etiquettes = 974,30 €, Produits pour la vigne = 26,22 €, Achats divers = 215,38 €, Amortissement = 806,45 €, Excédent des Recettes = 1785,81 €
- **Crédit (Produits) = 12433 €**, dont : produits financiers = 62 € et cotisations = 12371 €

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Explication du montant des cotisations 2018

Fred Thiollier

Pour 2017, plusieurs paramètres en rapport avec le volume de la récolte ont évolué dans le sens de la baisse.

- Production = 20,50 hl au lieu de 28 hl et donc 2700 bouteilles au lieu de 3750
- Travaux sur les vignes : traitements, travaux agricoles, petits matériels : 3350 €
- Pour le vin : vinification, embouteillage, étiquetage, conditionnement : 4300 €
- Frais généraux : A.G., assurances, certificats de parrainage, amortissements : 2650 €

Le total des frais à répartir est de 10300 €, soit un montant de 4,29 € par cep parrainé (exemple : 4,29 € x 6 = 25,74 €)

Pour faire simple, nous vous proposons donc une cotisation de **26 €** pour 6 ceps parrainés, de **52 €** pour 12 ceps et de **78 €** pour 18 ceps parrainés.

Vote : le budget de parrainage est voté à l'unanimité

Renouvellement du C.A.

Fred Thiollier

Renouvellement de cinq membres du Conseil d'Administration et élection de deux nouveaux membres

Cette année sont sortants : Hervé Du Chaffaut, Yves Delagoutte, Abel Murlon, Pierre Pinaud et Pierre Zacharie. Pierre Zacharie l'a évoqué en début d'AG, il ne souhaite pas se représenter. Les quatre autres membres sortant ci-dessus se présentent à nouveau aux suffrages de l'Assemblée.

Anne Bonfort et Lucien Boucheras présentent leur candidature pour rentrer au CA.

Votes :

- Les quatre membres qui se représentaient sont réélus à l'unanimité.
- Les deux membres qui souhaitaient rentrer au CA sont élus à l'unanimité.

Pierre Zacharie invite les participantes et les participants à aller prendre le verre de l'amitié préparé par Fred Thiollier et son équipe féminine.

Cela a permis à chacun d'apprécier notre vin blanc et notre vin rouge.

Le 02 février 2018

Vu le président, Pierre Zacharie